

LE JOURNAL DE RUMIGNY...en Picardie

Bulletin d'information municipale

Numéro 9

juin 2016

EDITORIAL

Après plus de cinq années d'études, de consultations et de concertation, le Plan Local d'Urbanisme de Rumigny, approuvé définitivement le 9 mai dernier, entrera prochainement en vigueur.

Il prendra le relais du Plan d'Occupation des Sols qui régissait les règles d'urbanisme communales depuis 1988.

Le PLU est un document de planification locale mais aussi un document stratégique et opérationnel. Ce n'est plus un simple plan de destination générale des sols et des règles qui leurs sont applicables. Il intègre les politiques de développement de la commune et présente son projet urbain. En l'espace de ces 28 années, les règles d'urbanisme ont bien changé : elles nous imposent notamment de densifier l'habitat en limitant les prélèvements sur les terres agricoles en en réduisant la taille des parcelles.



Le schéma de Cohérence Territoriale du Grand Amiens nous fixe en particulier pour objectif de respecter une surface moyenne maximum des nouveaux terrains constructibles de 600 mètres carrés. Les types d'habitat et les techniques de construction ont - eux aussi - évolué. Les freins à l'utilisation des nouveaux matériaux, à l'orientation optimale des habitations, ou à l'innovation architecturale ont été levés dans le nouveau règlement. Ce dernier définit cependant les règles générales qui font que l'urbanisation de Rumigny restera harmonieuse et préservera notre cadre de vie. La commune a profité de l'enquête publique à laquelle le PLU a été soumis pour procéder à une modification du périmètre de protection des abords des deux fenêtres de l'ancien manoir. Le nouveau périmètre entrera en vigueur avec le PLU.

Les deux dossiers sont consultables en Mairie aux heures de permanence et seront prochainement accessibles sur le site internet de la commune.

Votre Maire, Dominique EVRARD

DES ARBUSTES OFFERTS PAR LA VILLE D'AMIENS

Le site de production horticole du service Espaces Verts d'Amiens va être délocalisé à l'horizon 2019 sur le site de la pépinière municipale rue Bossuet. Dans le cadre des travaux préparatoires, la pépinière devait être libérée pour que des fouilles archéologiques préventives puissent y être effectuées.

A titre exceptionnel, Madame Gersende FRERE, responsable du Service Espaces Verts d'Amiens Métropole a proposé aux communes de la communauté d'Agglomération de leur remettre gracieusement des arbustes d'une multitude de variétés (arbustes à fleurs, persistants, de haie...) afin d'agrémenter leurs espaces verts.



La commune de Rumigny a accepté sans hésitation cette proposition et ce sont près de 90 arbustes variés et de qualité que les agents communaux, Benoît et Eric, sont allés chercher les 27 et 28 avril derniers.

Ces arbustes ont pour l'essentiel été plantés à l'entrée du nouveau cimetière, en lieu et place de la haie initialement envisagée. D'autres ont permis de regarnir les espaces verts communaux.

Dominique EVRARD



AU CONSEIL MUNICIPAL

La réunion du 9 mai 2016

Le Conseil Municipal a procédé à la dernière étape du dossier d'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) qui est l'approbation de celui-ci. L'établissement du PLU avait été décidé le 8 mars 2010. Approbation également du périmètre modifié de protection des monuments historiques. Ce périmètre de protection est pris en compte dans le PLU sous forme d'une servitude d'utilité publique. A compter du jour où le Plan Local d'Urbanisme et le périmètre de protection des monuments historiques seront tous deux applicables, il y aura restriction de l'obligation de dépôt du permis de démolir et restriction de l'obligation de dépôt de la déclaration préalable à l'édification d'une clôture. Le PLU définissant les conditions d'édification des clôtures.

Marie-Claude BOUTIN

La réunion des exploitants agricoles du 13 juin 2016

Ce sont 15 exploitants agricoles qui cultivent des terres sur le territoire communal qui ont accepté l'invitation de la commune à discuter de leur activité avec la municipalité.

Il a été beaucoup question des chemins: La commune prend en charge la fauche des accotements après la période de reproduction de la faune. Elle procède également régulièrement au rebouchage des ornières. Des tonnes de ballast achetées par la commune ont été mises en œuvre cette année. Mais c'est un matériau très coûteux et il faudra lui rechercher une alternative. La réfection des chemins recouverts d'un enduit s'avère encore plus problématique, puisqu'il faudrait faire appel à une entreprise de travaux publics. En contrepartie de ces travaux, les agriculteurs s'engagent à respecter les emprises des chemins.

La nécessité de réaliser des élagages le long de certains bois a également été notée. Un rappel de leurs obligations sera fait aux propriétaires concernés.

Les échanges ont révélé des difficultés croissantes rencontrées par les exploitants pour exercer leur activité dans les communes péri urbaines: le stockage et l'épandage d'amendements, la circulation des engins, les traitements sont notamment mal perçus par certains habitants. Pourtant, nous ne pouvons pas nous passer de l'agriculture ! Reconnaissons que les désagréments sont minimes au regard des services rendus par les agriculteurs.

LA COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Quelques enfants sont venus chanter la Marseillaise lors de la cérémonie au monument aux morts.



L'ANALYSE DES FINANCES COMMUNALES DES PERSPECTIVES INQUIÉTANTES...

Une analyse de la situation financière de chaque commune a été confiée à Monsieur Roland SALGUERO, de la direction des finances d'Amiens Métropole.

Monsieur SALGUERO est venu présenter à notre commission « finances » une première analyse prospective des finances communales le 14 juin dernier, établie à partir des comptes de la commune depuis l'an 2000 et des projets d'investissements communaux.

Les conclusions sont très alarmantes : Le poids des dépenses de fonctionnement est trop élevé : depuis de nombreuses années, les recettes sont trop faibles pour dégager une marge suffisante pour investir. Et la ponction opérée par l'Etat sur la dotation globale de fonctionnement a une conséquence immédiate : la trésorerie va s'effondrer très rapidement.

Le conseil municipal a hérité d'une situation contrainte par des décisions antérieures inconséquentes sur lesquelles elle n'a pas de leviers. Ce sont notamment : une charge en personnel excessive au regard de la taille de la commune, et l'appartenance à des structures syndicales trop petites pour être viables.

La première simulation de l'incidence de nos projets d'investissement (réhabilitation de la salle des fêtes, mise en accessibilité des bâtiments communaux, travaux de sécurité routière) nous a été présentée. Si rien n'est fait, nos dépenses de fonctionnement seront supérieures à nos recettes dès cette année ! Il est indispensable de trouver de nouvelles économies et de nouvelles recettes si nous voulons réaliser des travaux.

La commission et le Conseil Municipal devront prendre des décisions difficiles dès la fin de l'année.

Les montants et calendriers des projets d'investissements seront réévalués. Nous reprendrons ensuite contact avec Monsieur SALGUERO afin qu'il réalise une nouvelle simulation sur ces bases révisées.

Dominique EVRARD

AU SIVU : CHANGEMENT DE DIRECTRICE



Toutes les personnes présentes au pot de départ organisé par le SIVU ont salué le professionnalisme et le dévouement exceptionnels de la Directrice. Stéphanie DUPUIS, qui dirigeait la crèche intercommunale située à Hébecourt depuis 2006 quitte en effet la région pour la Normandie. C'est Stéphanie NAUWINCK, actuellement son adjointe, qui la remplacera.

Véronique DUQUESNE

ECHOS DE LA VIE COMMUNALE

La chasse aux œufs du 26 mars

La chasse aux œufs s'est déroulée cette année derrière la salle des fêtes. Près de 40 enfants de 3 à 10 ans ont répondu à l'invitation de la commune.



C'est bien sagement qu'on attend l'invitation au départ !



Véronique, Marie-Claude et Dominique sont là pour veiller à un partage équitable...



L'atelier pratique : « Comment réussir vos semis et vos plants ? » du 2 avril et la conférence « Comment réussir vos semis et vos plants ? » du 8 avril

La commune s'est associée en 2016 comme en 2015 au programme du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Dury dans le cadre de son animation « Les jardins s'emmêlent ».

Amateurs de jardin se sont donc retrouvés chez Dominique et Denis CROGNIER pour un atelier pratique le samedi 2 avril au matin sur le sujet « Comment réussir vos semis et vos plants ? » et pour une soirée d'échanges le vendredi 8 avril à la salle des fêtes sur le thème « Comment se faciliter le désherbage ? ».



Les participants en ont pris de la graine...



...et il a été souvent question du purin d'ortie !

Ateliers et conférences sont animés par Sam CORWYN, adepte de la permaculture !



Mais qu'est-ce que la permaculture ?

C'est une façon de cultiver le sol en se rapprochant du fonctionnement naturel pour produire une nourriture plus saine, sans utiliser de pesticides ou d'engrais chimiques. Elle s'inspire du sol forestier, dans lequel une profusion de petits animaux, de bactéries et de champignons travaillent pour créer un sol fertile.

Le jardinier recrée ainsi ce sol fertile en le nourrissant avec du compost. Terminé le labour qui détruit la faune qui a besoin d'oxygène en surface. Fini l'engrais chimique qui pollue les nappes phréatiques et détruit l'humus. Le jardinier ne laisse pas le sol à nu, mais le couvre avec de la matière organique qui le protège du soleil, de la pluie et du vent. Il protège les insectes pollinisateurs sans lesquels les fleurs ne donnent pas de fruits, introduit des légumineuses qui fixent l'azote de l'air et enrichissent le sol.



Le troisième grand prix cycliste de Rumigny du dimanche 24 avril.

Malgré le froid, la pluie, et même des averses de grêle, cette édition aura tenu ses promesses. Merci aux organisateurs et notamment au Président de l'Association Cycliste Amiénoise, Gérard TRIBOU, pour la qualité du spectacle et de l'organisation : Le club a mis tout en œuvre pour la réussite de cette journée : voitures ouvrees, motos-sécurité, grand podium, speaker, buvette, restauration, etc. Rien ne manquait ! Un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué à ce succès.



Au départ, comme sur le podium...



L'esprit sportif a rayonné davantage que le soleil.

L'association Cycliste Amiénoise est un club créé en 1988. Il est réputé dans la région pour être un bon club formateur et qui a déjà d'ailleurs sorti de nombreux espoirs. Son Président est Gérard TRIBOU (à droite sur la photo du bas) et son vice Président est Philippe ERMENAUULT. Didier BOINET est l'un des membres du bureau, et c'est le contact de la commune pour l'organisation de cette épreuve.

Dominique EVRARD

La randonnée communale annuelle du dimanche 1er mai.

La traditionnelle randonnée du premier mai a réuni 41 participants qui ont avalé les 11 kilomètres de la boucle qui les emmenait vers la montagne des grés de Grattepanche. Parmi eux, d'infatigables randonneurs venus de Villers-Bretonneux qui ont largement contribué à l'ambiance festive de la matinée.

Si les chiroptères annoncés ne se sont pas montrés (il est vrai qu'ils sont nocturnes...), Marie-Rose a bien trouvé trace des grés de la montagne...



Les randonneurs de Villers-Bretonneux sont parmi nous !



Véronique nous attendait à mi-parcours pour la pause !



Souvenirs de randonnée...

Le tri des papiers, c'est parti !

Amiens Métropole, accompagnée par Ecofolio, lance le tri des papiers.

La commune de Rumigny disposait déjà d'une borne de récupération des papiers. Mais elle faisait

figure d'exception au sein des communes d'Amiens Métropole. Ce sont désormais 240 bornes qui sont mises en place sur l'ensemble des communes, dont 2 à Rumigny.

Tous les papiers se recyclent désormais, alors trions les tous !

Journaux, publicités, enveloppes, livres, cahiers, catalogues...mais aussi tous les emballages en carton que nous mettons dans les « sacs jaunes » doivent désormais être déposés dans les bornes.



LA FORMATION AUX PREMIERS SECOURS DU SAMEDI 21 MAI

A l'occasion de la maintenance des 2 défibrillateurs semi-automatiques qui équipent notre commune (le premier est situé au niveau de la cantine scolaire et le second à la salle des fêtes), la commune a proposé aux habitants et au personnel du syndicat scolaire un atelier de révision des gestes de premiers secours : faire le bilan clinique de la personne, donner l'alerte et réaliser si nécessaire le massage cardiaque en attendant les secours.

Deux secouristes bénévoles de la Société de Protection Civile, Messieurs Coquel et Morel, sont donc venus nous enseigner dans la bonne humeur, les gestes qui sauvent. Nous étions un groupe de 16 personnes environ pour retrouver nos « réflexes citoyens » :

Le bilan clinique de la personne : la personne ne répond pas aux sollicitations verbales et gestuelles, elle ne respire pas car il n'y a pas de souffle ni de mouvements respiratoires décelés... La personne semble être en arrêt cardiaque : pas de pulsations ou de bruits du cœur perçus. Un fois ce constat réalisé :

Donner l'alerte tout de suite au 15 ou au 18 (numéros accessibles même sur téléphone mobile) avant de commencer le massage cardiaque. Donner l'adresse où vous êtes, les premières informations sur l'état de la personne et suivre les indications du médecin régulateur. Puis :

Commencer le massage cardiaque à un rythme de 80 à 100 mouvements par minute. Si le défibrillateur est rapidement accessible ou s'il y a plusieurs témoins de la situation : aller le chercher pendant que le massage est commencé et le poser sur la personne à réanimer.

Suivre les indications du défibrillateur et continuer les gestes de secours jusqu'à l'arrivée des équipes médicales.



Les gestes qui sauvent...enseignés dans la bonne humeur !

Le défibrillateur peut être utilisé par tous. Il est facile d'emploi car il donne toutes les indications nécessaires pour son installation et oriente les sauveteurs sur les gestes à mettre en œuvre. Il permet un diagnostic plus précis dans l'attente des professionnels de l'urgence vitale.

Hélène FABRER

EN BIBLIOTHÈQUE

Parmi nos dernières acquisitions, *Profession du père*, de Sorj Chalandon (dont nous avons déjà *Une Promesse* ainsi que *Le Quatrième mur*) et l'émouvant récit de Marie Darrieussecq, *Être ici est une splendeur*.



AU COMITE DES FETES LA SOIRÉE BIÈRE DU SAMEDI 30 AVRIL

Saveurs du terroir le 30 avril en salle des fêtes : une cinquantaine de personnes découvraient, à l'invitation du Comité des Fêtes, les bières d'une brasserie artisanale de la Somme. Le propriétaire, François MARIÉ, venu en personne, évoqua le passé de sa brasserie familiale qui remonte à 1720 et avait cessé sa production à la fin du XIXème siècle. La voilà repartie dans ses beaux bâtiments ancestraux où elle produit, sur le modèle des micro-brasseries d'aujourd'hui, et en utilisant orge et autres produits de base locaux, un riche éventail de bières : blanche, blonde, ambrée, stout ...etc -sans oublier la cervoise, élaborée sans houblon.



Merci à Corinne, Bernard et Roger pour l'organisation de cette soirée !



La convivialité a été consommée sans modération.

Le public put déguster cinq variétés avant de passer à table où l'on servit frites chaudes (merci à Yves et Bernard !) et potjevleesch arrosés d'un choix de trois bières. Une soirée fort instructive et conviviale, d'un caractère différent des précédentes soirées œnologiques du Comité, mais tout aussi sympathique.

Bernard GALTIER

Au rayon Jeunesse, plusieurs nouveaux titres de la sympathique série « Chien pourri » et la jolie BD d'Edith, *Le Jardin de minuit*, d'après le célèbre roman de Philippa Pearce, *Tom's Midnight Garden*. Juste retour des choses, cette BD va prochainement être traduite en anglais !

Bernard GALTIER

Vacances :

A partir du 14 juillet, la bibliothèque sera fermée le lundi et le samedi. Service maintenu le mercredi 16h-18h.

LA FETE DES VOISINS DU VENDREDI 27 MAI



Pour une fois, le temps était clément malgré le pessimisme des prévisions météorologiques, et les petits groupes de voisins (plus ou moins proches) se sentaient bien à l'aise à l'extérieur. Six points de rencontre s'étaient constitués dans la commune (sans compter d'éventuels lieux privés...) et ont permis aux habitants de faire ou parfaire connaissance, d'échanger des informations et goûter les recettes apportées par les plus doué(e)s.

Beaucoup se plurent dans cette compagnie : certains groupes ne se séparèrent que bien après minuit.



Nouveaux habitants de Rumigny, ne manquez pas cette rencontre l'année prochaine, et n'hésitez pas à appeler les organisateurs du Comité des Fêtes pour vous renseigner sur les points de rencontre à proximité de votre domicile.

Bernard GALTIER

LE BALL-TRAP DE L'ASSOCIATION DE CHASSE DES SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 JUIN.

LE TOURNOI DE TENNIS DE TABLE DU CLUB DE PING-PONG DU 5 JUIN



L'association des chasseurs organisait le week-end des 4 et 5 juin son ball-trap annuel. Le temps s'étant maintenu, les visiteurs sont venus déguster les traditionnelles tripes, frites et grillades. Une belle réussite.

Véronique DUQUESNE



Ce sont 21 joueurs de tous ages qui s'étaient inscrits pour le tournoi annuel, dans une ambiance bon enfant. Tous sont repartis avec un lot de qualité ! Les croque-Monsieur, printaniers et tartes ont eu un franc succès.

Arnaud WRONA

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2016

Mercredi 13 juillet :
Retraite aux flambeaux en musique



Jeudi 14 juillet :
Repas républicain



Jeudi 14 juillet :
Concours de boules



Samedi 27 août :
Soirée de la fête communale



Dimanche 28 août :
Fête locale & réderie



Lundi 29 août :
Verre de l'amitié de la commune



PRÉVENTION ROUTIÈRE ET JOURNÉE CITOYENNE DU SAMEDI 28 MAI

Les élèves de la classe GS/CP ont travaillé à la réalisation de tableaux collectifs qui ont permis la mise en place d'un atelier lors de la journée citoyenne du 28 mai. Ces dessins ont été plastifiés puis posés sur des panneaux qui seront ensuite installés aux entrées du village pour appeler les conducteurs à plus de vigilance.



Bravo à tous les enfants pour leurs dessins hauts en couleur !



Et merci aux bénévoles de la journée citoyenne.
Marie-Claude BOUTIN

LE DEPLACEMENT DES ARRÊTS DE LA LIGNE TRANS'80

En septembre prochain, des modifications interviendront sur le positionnement des arrêts de bus dans la traversée de la commune. Il est en effet nécessaire de déplacer l'arrêt « calvaire » (en raison de la construction d'une maison à l'arrière), et de trouver une solution pour remplacer les arrêts « café » et « église » situés à des emplacements problématiques sur le plan de la sécurité routière.

Ces changements sont le fruit d'un travail collaboratif du Conseil Municipal avec Mme Marine D'HALLUIN, représentant le département de la Somme et M. Pascal ANDRIEUX, représentant les Courriers Automobiles Picards.

Les décisions suivantes ont été prises:

- L'arrêt « calvaire » sera repositionné sur la propriété communale du terrain de la Briqueterie
- L'arrêt « café » sera déplacé devant le hangar de M. BLONDEL, grande rue du quai
- L'arrêt « église » sera supprimé.
- L'arrêt « route d'Hébécourt » sera maintenu à sa place.

Les agents communaux consacreront une bonne partie de leur mois de juillet aux travaux de déplacement des anciens arrêts.

AU CLUB DE FOOT DE RUMIGNY

Fin d'année riche en évènements au football Rumigny : L'équipe seniors a atteint la finale du challenge Michel Rose et l'a brillamment emporté sur le FC Saleux. 2-0

Des jeunes U18 avaient intégré avec succès l'équipe ; C'est donc avec joie que fut célébrée cette victoire lors du traditionnel moules frites du 21 mai. Plus de 120 convives ont partagé le repas préparé sur place par nos brillants cuisiniers Ludo & Fred. La piste de danse a une fois de plus favorisé une ambiance chaleureuse et conviviale.

Nos jeunes U9 en entente avec Vers/Prouzel/Saleux ont profité de l'encadrement précieux de Bruno Lagny.

Le tournoi de Greg du 12 juin a clôturé la saison sportive sous le soleil puis la pluie. 7 équipes multigénérationnelles des U18 aux vétérans se sont rencontrées en sixte dans un esprit de fair-play et de sportivité.

La saison 2016/17 est en préparation en particulier pour gérer l'après U18 de Manu .. A suivre...

Vincent DESTOMBES



Avant la finale du match « Michel ROSE »



Les U9 avec Bruno LAGNY

MARGAUX : DE LA GRAINE DE CHAMPIONNE !

Après deux participations au championnat de France d'équitation de sauts d'obstacles en 2014 et 2015, un podium avec une troisième place au championnat régional en 2015, ainsi que de nombreuses victoires ces deux dernières saisons, Margaux ALLIEZ, 14 ans, a décroché un titre de vice championne de Picardie à Compiègne le dimanche 1^{er} mai en compagnie de sa jument "Saturne du Gravier" âgée de 10 ans et dont c'était l'anniversaire ce jour là.

Prochain grand rendez vous : de nouveau le championnat de France qu'elle prépare avec beaucoup de sérieux et qui se déroulera du 2 au 9 juillet à Lamotte Beuvron.



Bravo Margaux ! (A gauche sur la photo)

JOURNAL DE RUMIGNY : Bulletin d'information de la commune de Rumigny.

Directeur de la publication : Dominique EVRARD. **Comité de rédaction :** Véronique DUQUESNE, Gérard ADT, Félicie ANDRIEU, Marie-Claude BOUTIN, Jean-Baptiste CARON, Dominique CROGNIER, Hélène FABRER, Richard MONNEHAY, Vadim VANKERCKHOVE.

Ont participé à l'élaboration de ce numéro 9 :

Gérard ADT, Félicie ANDRIEU, François BONNECHÈRE, Marie-Claude BOUTIN, Jean-Baptiste CARON, Dominique CROGNIER, Vincent DESTOMBES, Véronique DUQUESNE, Dominique EVRARD, Hélène FABRER, Bernard GALTIER, Richard MONNEHAY, Vadim VANKERCKHOVE.

Photographies de : Corinne BLANGER, Marie-Claude BOUTIN, Vincent DESTOMBES, Véronique DUQUESNE, Dominique et Thérèse EVRARD, Daniel GIRAULT. Jean VIMEUX .

Mise en page : Dominique EVRARD.

Site internet de la commune : www.rumigny.fr.

Imprimé par nos soins. Dépôt légal.

Adresse de messagerie : mairie.rumigny@gmail.com

BLOG du Comité des fêtes: <http://cfrumigny.canalblog.com>